

Affaires extérieures s'impose. Il trouve la tâche difficile; il ne lui a été possible d'être présent à la Chambre que durant une brève partie de la session, et même à l'heure actuelle, il ne peut assister à notre dernière réunion. Il devrait être le premier,—avec les membres de son cabinet,—à reconnaître qu'il importe de choisir dès maintenant un ministre attitré des Affaires extérieures. J'espère que le cabinet ne se présentera pas, lors de la prochaine session, sans compter dans ses rangs un ministre chargé exclusivement de la direction des affaires extérieures.

Qu'on me permette d'ajouter, en guise de critique, que les fonctionnaires ou le ministre des Affaires extérieures ne devraient pas garder pour eux tous les renseignements. On n'a pas informé, aussi complètement qu'on l'aurait dû, la population et le Parlement du Canada sur les questions afférentes aux affaires étrangères. Je cite un exemple. Il y a eu une conférence des premiers ministres du Commonwealth. Le premier ministre s'y est rendu et en est revenu. Il n'a fait aucun rapport au Parlement et nous n'avons pas eu l'occasion de parler de ces réunions. Le Parlement sera prorogé avant que nous ayons pu discuter cette question. On pourra nous répondre que le premier ministre a manqué de temps, ce qui, évidemment, est exact, mais la raison en est que nous n'avons pas de ministre attitré des Affaires extérieures pour se charger d'une partie au moins du travail. De plus, avant le départ du premier ministre pour la conférence de la paix, où il est allé nous représenter en sa qualité de secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, le Parlement n'a pas eu l'occasion d'étudier le problème de la paix ni de se prononcer sur le rôle de notre pays à la conférence, comme il avait pu le faire avant les réunions de San-Francisco, au grand avantage de nos délégués là-bas. En ces deux occasions, on a fait fi du Parlement en ne lui communiquant aucun détail sur la conférence du Commonwealth ni sur celle de la paix. Il n'eût été que juste de renseigner les représentants du peuple.

Il importe de remédier à un autre état de choses à propos duquel il y aurait lieu de proférer des critiques beaucoup plus acerbes que celles dont je me contenterai pour le moment. Dieu merci, je ne suis pas de ceux qui croient qu'on doit attaquer le Gouvernement ou lui adresser des reproches injustifiés à propos des affaires étrangères. J'ajoute que je manifeste beaucoup plus de modération que je ne le ferais en des circonstances ordinaires.

En ce qui concerne la question des affaires extérieures intéressant le pays, nous devons collaborer, quelles que soient nos autres diffi-

[M. Graydon.]

cultés. Le Canada doit présenter autant que possible une voix unie dans les conseils du monde. Mais cela ne doit pas servir d'excuse ni de prétexte pour taire toute critique normale que pourraient formuler les partis à la Chambre, chaque fois que nous croyons certaines réformes nécessaires. Par exemple, examinons la situation à l'égard du Royaume-Uni. Le très honorable Vincent Massey est de retour au pays depuis le mois de mai, mais depuis ce temps, personne n'a fait la moindre allusion à la nomination de son successeur à l'un des importants postes diplomatiques créés par le Gouvernement en dehors du pays. En une période critique comme celle que nous traversons dans le domaine international, le successeur de cet homme aurait dû être désigné immédiatement. Mais on n'a donné aucune excuse ni aucune raison à ce retard. On nous dit tout simplement que le poste est vacant et que le titulaire n'est pas encore nommé.

On pourrait formuler la même remarque en ce qui concerne l'Australie. Depuis le mois de mai, on n'a tenté aucun effort en vue de désigner le titulaire de ce poste. Nous savons, cependant, que l'honorable T. C. Davis est parti depuis le mois de mai. Et l'on ne songe pas à le remplacer.

Quant à l'Afrique du Sud, la situation est pire encore. Personne n'a été nommé à ce poste depuis le départ de M. Burchell, il y a un ans. Nous n'avons pas eu de commissaire permanent en Afrique du Sud pendant tout ce temps.

Notre situation à l'égard de l'Eire n'est pas tout à fait aussi mauvaise. Personne n'a encore remplacé M. Merchant Maloney, mort le printemps dernier. Mais la situation à cet égard est moins mauvaise que celle qui concerne l'Afrique du Sud.

Le Chili est l'un de nos postes importants de l'Amérique du Sud, mais il y a eu un an au mois de juillet qu'il est sans titulaire.

Je me lasse de demander quand le Canada se rendra à l'invitation de l'Inde et échangera des hauts commissaires avec ce pays. Il y a des années que le Gouvernement a reçu une invitation en ce sens, mais rien n'indique qu'il entend l'accepter dans un avenir rapproché.

A mon sens, nous avons là une série de manquements dangereux. Je regrette qu'il en soit ainsi et j'aimerais me montrer assez sévère à l'endroit du ministre, pour qu'il voie à remédier immédiatement à cet état de choses, dans l'intérêt du Canada.

Pour ce qui est du ministère proprement dit, je dirai qu'il n'est pas sans danger qu'il ait à sa tête un ministre qui ne peut lui con-